



RAPPORT D'ACTIVITE

« MOI(S) SANS TABAC »

Edition 2 – septembre 2017 à mars 2018



Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez dans ce document le bilan lié à l'activité de « Moi(s) sans tabac » à La Réunion et Mayotte, sur la période de septembre 2017 à mars 2018.

En vous souhaitant une bonne lecture.
Cordialement.

Charlotte BEURAIN
Coordinatrice d'appui en prévention
Tél : 06.92.82.00.52
Email : cbeurain.prev@saome.fr



SOMMAIRE

1. CONTEXTE	3
2. OBJECTIFS	3
3. L'EQUIPE DE SAOME	4
4. RESULTATS	4
4.1. Articulation entre le bilan du « Moi(s) sans tabac » et le rôle de l'ambassadeur	4
4.1.1. Réaliser un état des lieux de l'offre en addictologie à La Réunion et Mayotte	4
4.1.2. Valoriser et communiquer autour du dispositif	6
4.1.3. Former des acteurs de terrain	9
4.1.5. Suivre la mise en œuvre et évaluer	18
4.2. Types d'actions sur le département de La Réunion et Mayotte	20
4.3. Nombre de fumeurs investis	25
4.4. Point forts / points à améliorer	25
5. PERSPECTIVES 2018	27

1. CONTEXTE

Inscription en politiques :

- Plan gouvernemental MILDECA 2013-2017 ;
- Plan cancer 2014-2019 ;
- PNRT 2014-2019 : Programme national de réduction du tabagisme ;
- Programme Tabac de l'INPES / Agence nationale de santé publique (ANSP) ;
- Projet de santé Réunion Mayotte 2012-2016 et ses schémas (prévention, offre de soins et médico-social).

Quelques chiffres :

- En France, plus de 13 millions de personnes fument quotidiennement ;
- A La Réunion : (*Tableau de bord, ORS Réunion 2015*)
 - 25% des 15/75 ans fument quotidiennement soit 1/4 réunionnais fume tous les jours ;
 - 570 décès annuels liés au tabac ;
- A Mayotte :
 - Le tabac : cause 1^{ère} de consultation au service d'addictologie de Mayotte ;
 - 30% des jeunes mahorais fument ;
 - Le tabac et le « bangué » (appellation locale de l'herbe de cannabis) semblent également très présents sur l'île (OFDT 2016).

Définition :

« Moi(s) sans tabac » s'inspire d'un dispositif anglais appelé « Stoptober » mis en oeuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. A l'issue de ces 28 jours, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative. De plus, le dispositif anglais a montré son impact favorable sur la proportion de fumeurs ayant fait une tentative d'arrêt (+ 50 % entre octobre 2012 et la moyenne des autres mois de l'année alors que le mois d'octobre était celui pour lequel la proportion de tentatives d'arrêt était la plus faible sur les 5 années antérieures).

2. OBJECTIFS

Promouvoir le dispositif "Moi(s) sans tabac" sur les départements de La Réunion et de Mayotte en favorisant la mobilisation des acteurs.

3. L'ÉQUIPE DE SAOME

L'équipe ayant participé au « Moi(s) sans tabac », en sus de l'ambassadrice est la suivante :

- Conseil d'Administration et Conseil Scientifique ;
- Directeur, coordinatrice d'appui et secrétaire de prévention, responsable de communication.



4. RESULTATS

4.1. Articulation entre le bilan du « Moi(s) sans tabac » et le rôle de l'ambassadeur

4.1.1. Réaliser un état des lieux de l'offre en addictologie à La Réunion et Mayotte

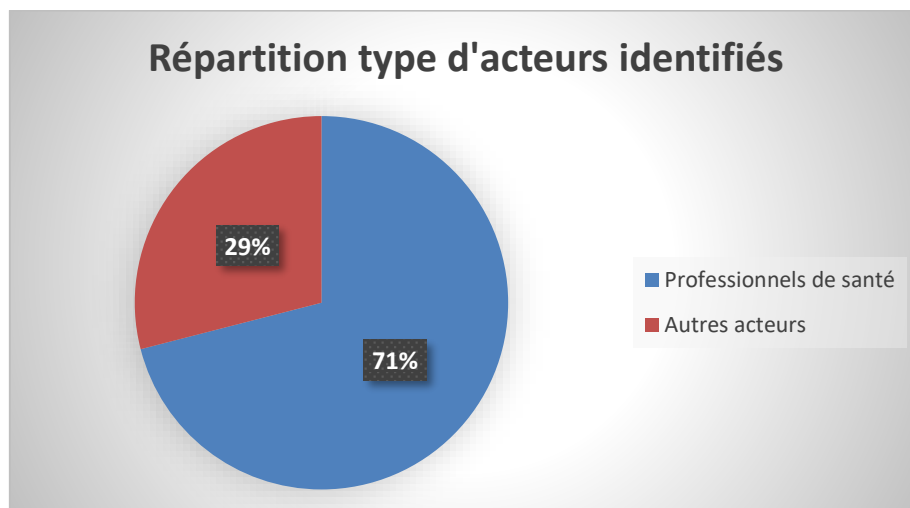
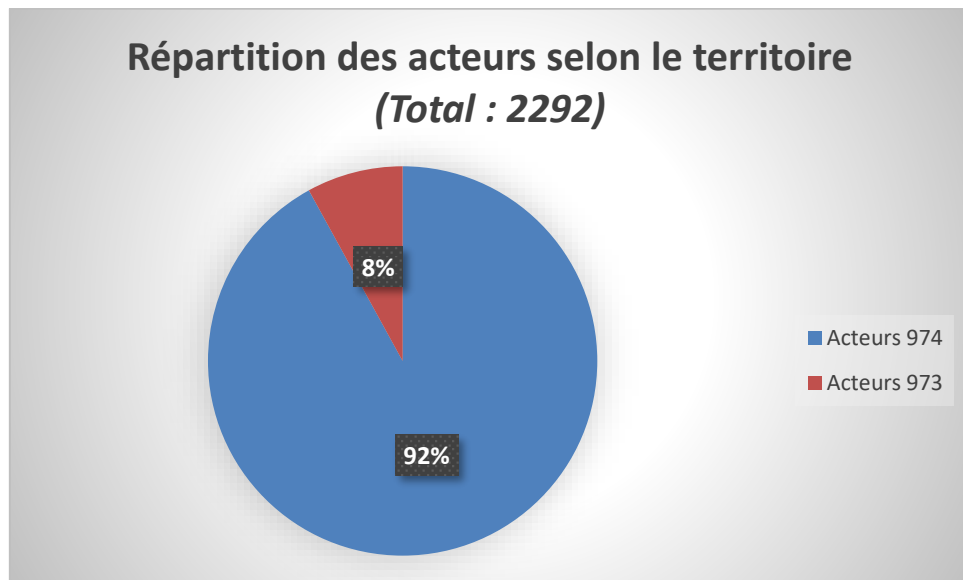


Identifier les acteurs réunionnais et mahorais susceptibles de mettre en place des actions

- Utilisation de la plateforme www.peidd.fr (annuaire des acteurs DOM) et la connaissance du territoire par le biais des 3 services de SAOME ;



- Utilisation du fichier « Contacts Mois sans tabac 2016 » ;
- 32 financeurs identifiés ;
- 2292 acteurs identifiés ;
- Acquisition d'un logiciel pour la gestion des contacts : SendingBlue ;
- Les acteurs sont : Les acteurs de soins en addictologie ; Les acteurs de prévention des conduites addictives ; Les acteurs de prévention dont les missions sont en lien avec les conduites addictives (cancer, maladies cardio-vasculaires, périnatalité ...) ; Les URPS ; Autres acteurs susceptibles d'être relais du « Moi(s) sans tabac » : communes, Éducation Nationale, ...



4.1.2. Valoriser et communiquer autour du dispositif

➡ Faire adhérer les acteurs recensés au dispositif « moi(s) sans tabac »

Contacts directs avec les acteurs :

- 5 réunions d'information générale (4 pour La Réunion vs 1 pour Mayotte) soit un total de 35 personnes ;
- 1 réunion au bénéfice des praticiens libéraux 974, soit 29 personnes ;
- 18 rencontres « en intra » dans les structures (13 pour La Réunion vs 5 pour Mayotte) soit 27 personnes présentes.

➔ **TOTAL : 94 personnes sensibilisées directement**

Contacts indirects avec les acteurs :

- 2 flashes d'information au bénéfice de plus de 2000 acteurs (*juin et aout 2017*) ;

<http://z4xl.r.ah.d.sendibm4.com/84gdwtc6pj3f.html>

En tant qu'acteur du "Moi(s) Sans Tabac"...

Le "Moi(s) sans tabac" est une opération qui peut vous permettre de **renforcer "l'accès" à la santé**, au sein de votre structure, au bénéfice de vos patients, usagers, salariés...

Nous vous invitons à **profiter de cette opération** pour amorcer la dynamique de ce défi à venir avec vos patients et autour de vous, organiser des actions collectives entre collègues, impliquer les non-fumeurs pour encourager les fumeurs, organiser des groupes d'entraide...

Sachez que l'Association **SAOME** (Santé Addictions Outre-Mer) a été retenue en tant qu'ambassadeur par Santé Publique France et l'Agence de Santé Océan Indien (ARS OI), pour déployer "Moi(s) sans tabac" sur les territoires de La Réunion et Mayotte.

Elle peut vous conseiller et vous accompagner dans la mise en place de cette opération dans votre structure.

<http://z4xl.r.bh.d.sendibt3.com/u3vvc06pj3l.html>

Et si on commençait ?

Afin de faciliter cette mise en œuvre, SAOME vous propose :

- des **réunions d'information** : sur les modalités du "Moi(s) sans tabac",
- des **formations** :
 - Partie 1 : le tabac et ses généralités, le sevrage tabagique, les lieux ressources et la vapoteuse,
 - Partie 2 : fiche action de votre projet (de la mise en œuvre à l'évaluation et mise en synergie sur le territoire avec les partenaires).

POUR VOIR LES DATES ET VOUS INSCRIRE :



Vous exercez à
La Réunion

[Cliquez "ICI"](#)



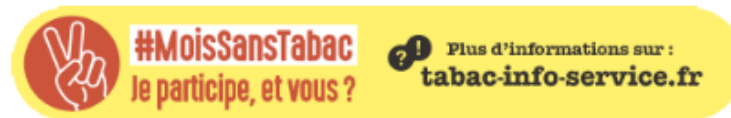
Vous exercez à
Mayotte

[Cliquez "ICI"](#)

N'hésitez pas à contacter votre ambassadrice :
Charlotte BEAURAIN, 0692 82 00 52 - cbeaurain.prev@saome.fr

- 1 infolettre du 15 septembre 2017 (<http://www.peidd.fr/spip.php?article10324>) ;

FOCUS



Et si on soutenait les fumeurs à relever le défi d'arrêter de fumer un mois ?

**Le tabac, c'est l'affaire de tous !
Chacun a un rôle à jouer lors du « Moi(s) sans tabac »**

Le tabac en France



La 1^{ère} cause de mortalité évitable
73000 décès/an et 200 décès/j
prématurés en France



Une forte morbidité
Cancers, maladies
cardiovasculaires
et respiratoires

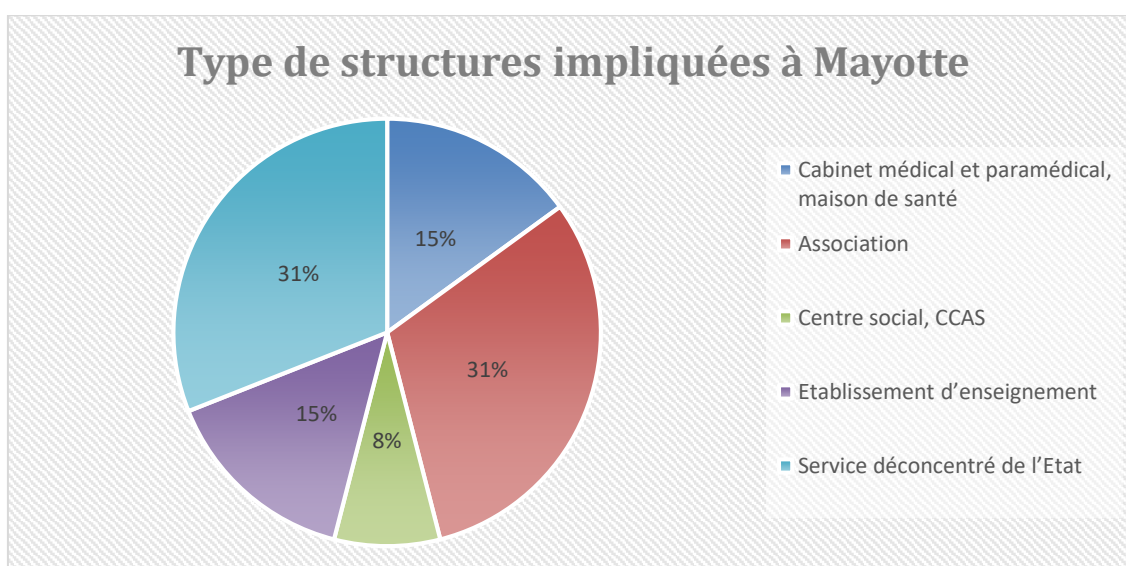
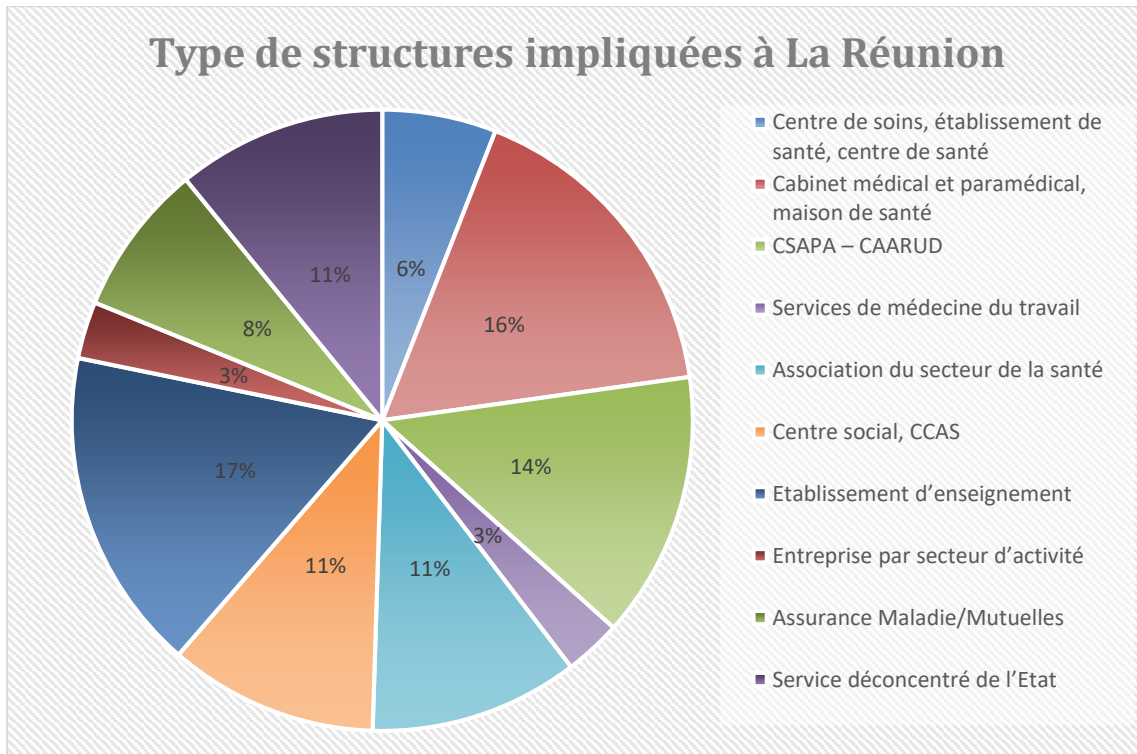


Un coût social énorme
120 Mds €/an pour l'Etat*
*les taxes sur le tabac ne représentent
que 14 Mds € de bénéfices

- Les acteurs impliqués dans le "Moi(s) sans tabac" ont relayé la communication sur leurs sites internet / facebook / signatures de mail.
- Contacts presse :
 - Communiqué de presse (13/10/2017) → Réunion/Mayotte <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/mois-sans-tabac-ensemble-et-en-equipe-la-reunion-mayotte> ;
- Radios :
 - REUNION PREMIERE (31/10/17) → La Réunion ;
 - RADIO ZANTAK Ilet à Bourses → La Réunion (7/11/17) ;
 - RADIO KAYANM FM → La Réunion (8/11/17) ;
- Articles sur internet :
 - FREEDOM (13/10/2017) → La Réunion <http://freedom.fr/mois-sans-tabac-la-reunion-compte-152-000-fumeurs-quotidiens/> ;
 - INFO.RE (17/10/2017) → Mayotte <http://www.linfo.re/ocean-indien/mayotte/728660-mayotte-organise-son-premier-moi-s-sans-tabac> ;
 - LEJOURNAL DE MAYOTTE (15/10/2017) → Mayotte <http://lejournaldemayotte.com/societe/le-premier-mois-sans-tabac-a-mayotte/> ;
 - L'INFO KWEZI (01/11/2017) → Mayotte <http://www.linfokwezi.fr/novembre-mois-sans-tabac/> ;
 - IMAZPRESS (31/10/17) → La Réunion <http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2017/11/01/mois-sans-tabac-mois-sans-tabac.71489.html> ;
- 1 passage TV :
 - REUNION PREMIERE (7/11/17) → La Réunion ;
 - REUNION PREMIERE (29/11/2017) → La Réunion.

➔ Nombres et types de partenaires recrutés

- 49 structures « Moi(s) Sans Tabac » partenaires (36 pour La Réunion VS 13 pour Mayotte) (Pour La Réunion, chiffre non comparable à 2016 car réorganisation avec l'ARS OI du **nombre** de structures identifiées (*exemple : La Ligue contre le cancer bénéficie de 3 antennes qui ont mené des actions dans le cadre du Mois sans tabac. Pour 2017, une structure a été comptée et non 3 « dites structures » comme en 2016*) ;



- Professionnels de santé libéraux (*chiffres sous-estimés*): 5 MG, 3 IDE, 600 MK, 50 pharmacies pour La Réunion vs 1 pharmacie et 1 IDE pour Mayotte ;



- 93% des structures impliquées en 2016 ont reconduit leur partenariat (7% des structures n'ont pas reconduit en 2017 (mouvement interne, occasion ponctuelle sur l'année 2016, ...)).

4.1.3. Former des acteurs de terrain

➡ **Permettre aux acteurs impliqués dans l'opération d'acquérir les éléments préalables à la mise en œuvre de leurs actions de proximité**

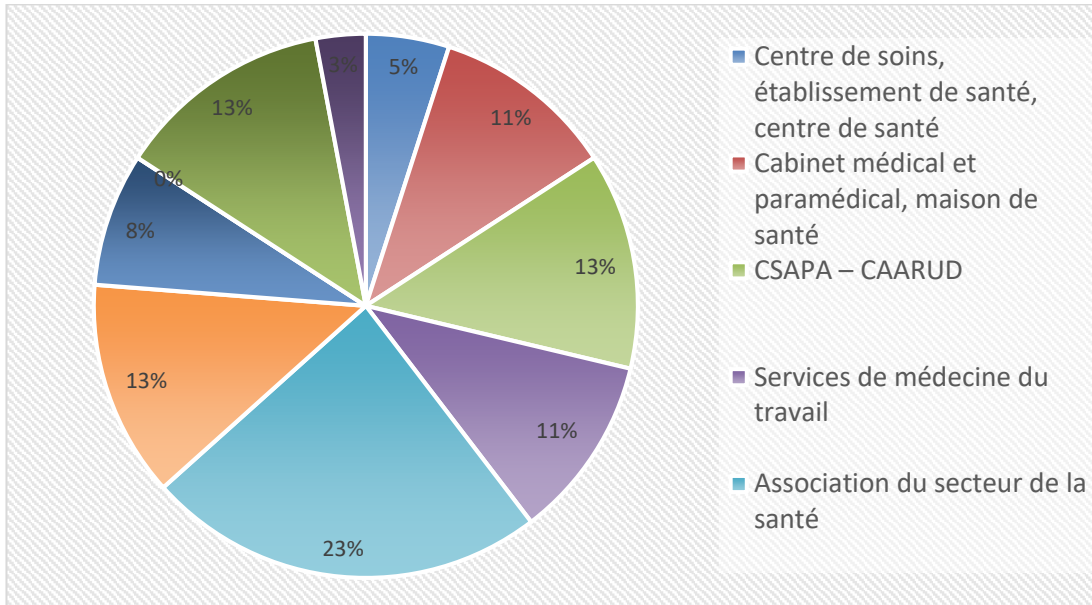
- 2 types de formation ont été mises en place :
 - Formation au bénéfice de partenaires de milieux professionnels divers ;
 - Formation au bénéfice de professionnels libéraux.

Formation au bénéfice de partenaires de milieux professionnels divers

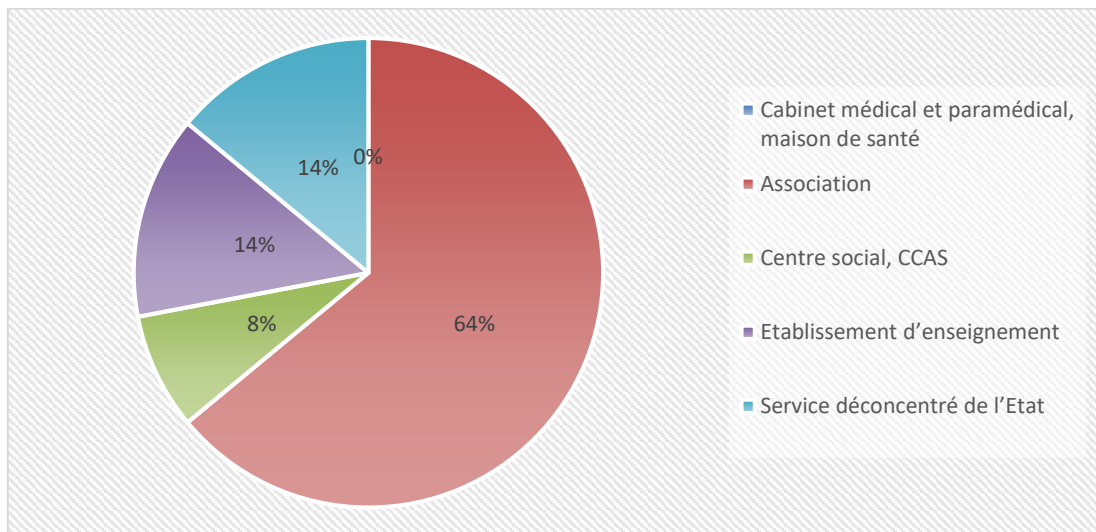
- 6 formations réalisées (4 pour La Réunion vs 2 pour Mayotte) ;
- 40h de formation dédiée (24h pour La Réunion vs 14h pour Mayotte) ;
- 54 partenaires formés (40 pour La Réunion vs 14 pour Mayotte) ;
- Thématiques : les généralités du tabac, la dépendance, la vapoteuse, l'aide à l'arrêt, dispositifs ressources d'aide à l'arrêt du tabac et méthodologie de projet ;
- Formation dispensée par l'ambassadrice (responsable du Mois sans tabac Océan Indien), diplômée de tabacologie et sevrage tabagique.



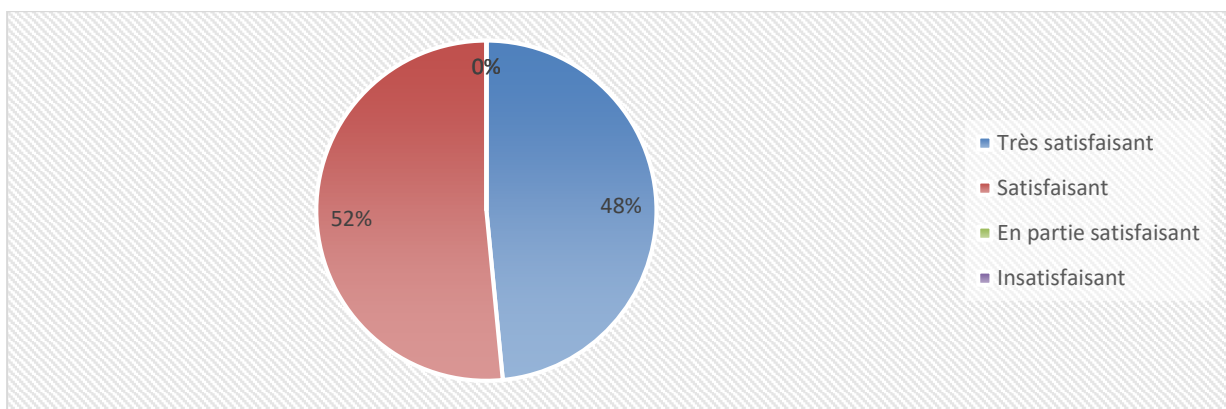
Profil des structures présentes à La Réunion



Profil des structures présentes à Mayotte



Satisfaction des participants

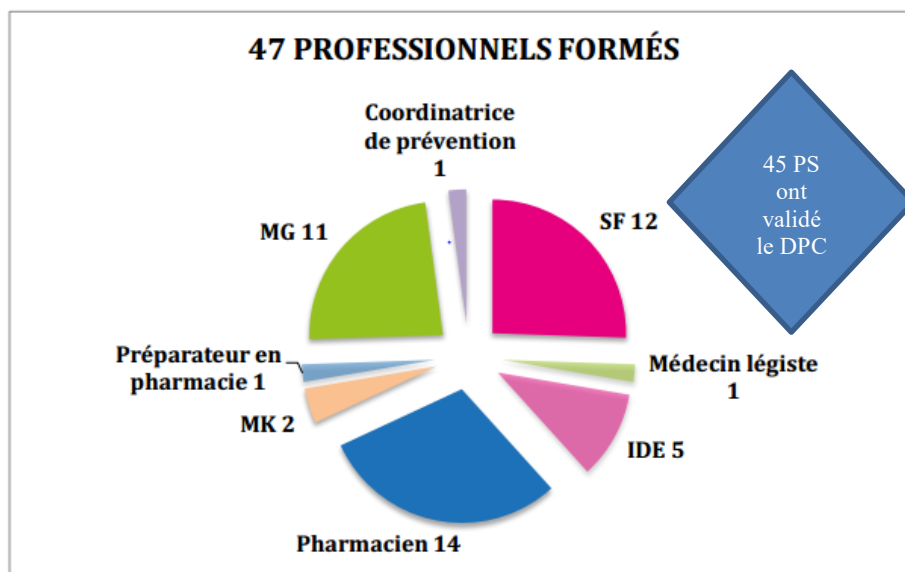




Formation au bénéfice des professionnels de santé libéraux

Pour appuyer la démarche motivationnelle auprès des patients, à l'initiative de Lib'sans tabac, l'union des URPS en partenariat avec REPERE et en appui de SAOME, s'est engagé dans le mois sans tabac en proposant une formation éligible au DPC destinée aux professionnels de santé souhaitant s'investir dans l'accompagnement au sevrage tabagique de leurs patients :

- 3 formations réalisées (3 pour La Réunion ouverte en visio-conférence pour Mayotte) ;
- 18h de formation dédiée ;
- 47 acteurs formés (47 pour La Réunion vs 0 pour Mayotte) ;
- Thématique : comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients ? (à destination des libéraux prescripteurs) ;
- Formation dispensée par un médecin interniste, consultant en addictologie à La Réunion.






Vos URPS s'engagent dans le mois sans tabac avec l'initiative Lib'sans tabac

Mois sans tabac

Pour vous appuyer à la démarche motivationnelle auprès de vos patients, une formation vous est proposée :

Comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients ?

URPS Pharmaciens
URML
URPS
SAOME
Repère

4.1.4. Accompagner méthodologiquement des acteurs de terrain

➡ Apporter conseils et appuis aux porteurs d'actions dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs actions de proximité

- Gestion des outils de communication (Réunion et Mayotte) :
 - Identification de 5 points relais ;
 - Préparation des cartons et livraison aux points relais ;
 - Sensibilisation des agents administratifs aux outils + distribution aux partenaires (nombre maximum) ;
 - Suivi des stocks et réapprovisionnement des points relais.
- Sensibilisation des outils Mois sans tabac et distribution aux partenaires :
 - Présentation des outils aux bénéficiaires de 101 partenaires ;
 - Distribution des outils au bénéfice de 80 partenaires ;
 - Distribution de 22 217 outils (20 217 pour La Réunion VS 2000 pour Mayotte).
- Réalisation d'outils de communication Mois sans tabac au bénéfice des partenaires :





- Réalisation de flashes d'information :
 - 3 flashes d'information à destination de 2289 personnes dont les partenaires :
 - 11 octobre : <http://z4xl.r.a.d.sendibm1.com/2pgrapnk6pj3f.html>;
 - 17 novembre : <http://z4xl.r.a.d.sendibm1.com/u3w38g6pj3f.html>;
 - 14 décembre : <http://z4xl.r.a.d.sendibm1.com/u3wacg6pj3f.html>.
- Mise en synergie des actions et des partenaires sur le territoire :
 - Présentation des actions/partenaires lors des formations : 54 partenaires ont mis en synergie leurs actions ;
 - Relais des actions/partenaires sur le territoire sur le site de la PEIDD :
<http://www.peidd.fr/spip.php?article10418> (La Réunion) et
<http://www.peidd.fr/spip.php?article10419> (Mayotte).
- Réalisation d'un outil pratique au bénéfice des acteurs de La Réunion : dispositif d'aide au sevrage tabagique http://www.peidd.fr/IMG/pdf/affiche_a4_mst_outils_v5.pdf.



Mois sans tabac **Quelles aides indiquer aux patients ?**

CANAUX DE TABAC INFO SERVICE

Le coaching
Un accompagnement gratuit et personnalisé :
- Une application mobile
- un site internet : <https://coaching.tabac-info-service.fr> - www.tabac-info-service

3909
Le suivi par un tabacologue gratuit
Un accompagnement personnalisé et gratuit assuré par le même tabacologue tout au long de votre arrêt.
Du lundi au samedi, de 11 h à 23 h (heure Réunion). Demander au tabacologue d'appeler le fumeur pour les RDV.

La page Facebook (Tabac Info Service)
Une communauté solidaire d'ex-fumeurs et de fumeurs souhaitant arrêter, toujours prête à soutenir les patients dans les moments difficiles.

Le Kit
Des outils pratiques pour préparer à l'arrêt et tenir les 30 premiers jours.
Si vous n'avez plus de kits, [contacter SAOME au 0693 01 21 20](mailto:contact@saome.fr).

LES STRUCTURES

- Les C.J.C : consultations jeunes consommateurs
- Les CSAPA : Centre de soins et accompagnement en prévention de l'addictologie.
- Les services d'addictologie des hôpitaux proposent des consultations tabacologiques et de la délivrance gratuite de substituts nicotiniques.

Se référer à l'annuaire des acteurs en addictologie de La Réunion : www.annuaire.m974.saome.fr

LES PROFESSIONNELS DE SANTE

Médecins, pharmaciens, sages-femmes...
Ils sauront conseiller les méthodes les plus adaptées à chaque situation. Il existe également des spécialistes de l'arrêt du tabac.

LES PHARMACIES DE LA REUNION

Les pharmacies volontaires proposent des entretiens tabacologiques et de la délivrance de substituts nicotiniques (patches, gommes, ...):

- Si ordonnance + profil spécifique (< 30 ans ou CMU ou ACS) : entretiens + délivrance gratuite de substituts
- Si ordonnance + non profil spécifique : entretiens + avance des frais et remboursement par la sécurité sociale à hauteur de 150 euros par an
- Si non ordonnance + profil spécifique : entretiens + aucun remboursement d'achats de substituts
- Si non ordonnance + non profil spécifique : entretiens + aucun remboursement d'achats de substituts

Consultez la liste sur www.jemeteste.re

ORDONNANCE : INDISPENSABLE
Vous pouvez obtenir une ordonnance par votre médecin, sage-femme, infirmier, masseur kiné, chirurgien-dentiste, médecin du travail.

SAOME
Santé Addictions Outre-Mer
Votre ambassadeur Mois(s) sans tabac pour La Réunion et Mayotte
9, Rue Victor Hugo - 97450 Saint-Louis - La Réunion
Tél. 0262 22 10 04 - Fax. 0262 91 12 02
www.saome.fr - contact@saome.fr

- Appuis au quotidien :
 - Questionnement sur l'inscription Tabac Info Service ;
 - Questionnaire sur la fiche de recueil des actions ;
 - Questionnement sur des autorisations (exemple : présentation de la vapoteuse sur la voie publique, ...)
 - Questionnement sur les lieux ressources ;
 - Gestion des inscrits T.I.S (51 inscriptions par les partenaires) + gestion des inscrits n'ayant pas de mails → envois de 177 textos d'encouragement aux fumeurs relevant le défi (J+0 – J+15 – J+30).



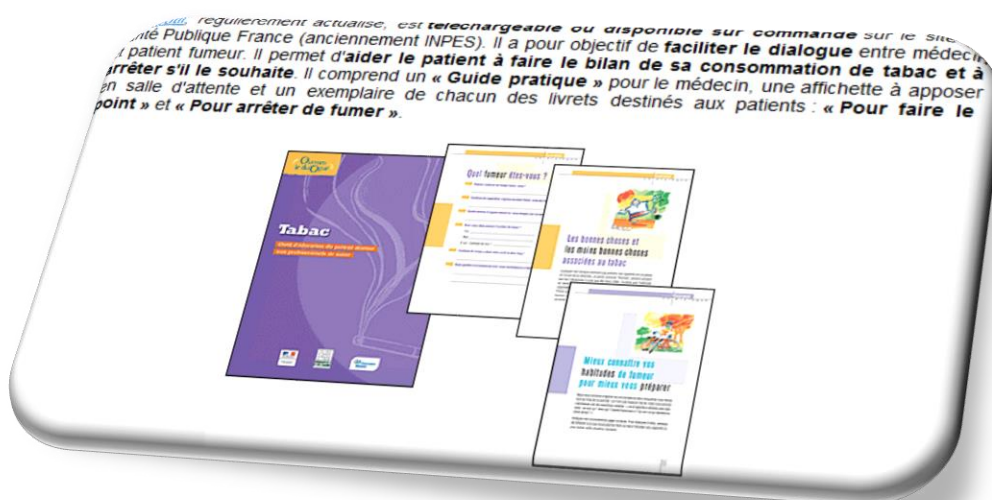
- Gestion et animation d'une page Facebook Mois sans tabac La Réunion/Mayotte :
 - Création d'un article sur la PEIDD : <http://www.peidd.fr/spip.php?article10466>;
 - Sponsorisation du groupe Facebook ;
 - 162 participants ;
 - Plus de 20 publications (relais d'actions, dispositifs d'aide à l'arrêt, relais des publications de T.I.S...) ;
 - Création d'un quizz sur le tabagisme (4 gagnants se sont vus gagner un MUG Mois sans tabac) ;
 - Le nombre d'interactions n'a pas été comptabilisé.



- Saisie des données de terrain sur OSCARS.
- Appuis de proximité pour une action phare à La Réunion « Lib'sans tabac » :
 - Appui à la méthodologie d'actions ;
 - Réalisation de 2 flashs d'information ;



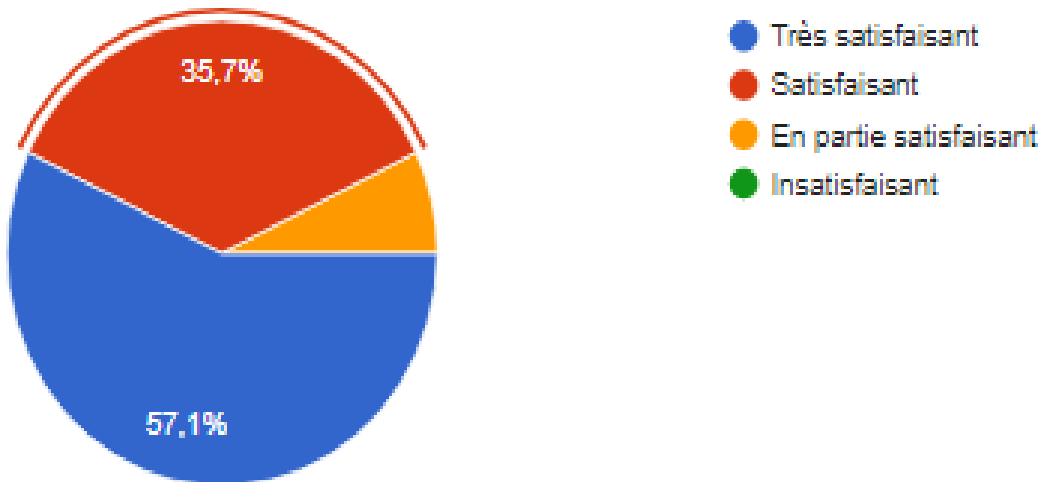
- Appui à la mise en place de la formation DPC ;
- Appui aux réunions d'information au bénéfice des professionnels de santé ;
- Appui aux enquêtes (modalités, contenu, ...) au bénéfice des professionnels de santé et des bénéficiaires.
- Le mois de novembre au profit d'apports d'information et de connaissances :
 - « Tabac : ouvrons le dialogue » - Présentation d'un outil d'aide et de dépistage à destination des professionnels de santé, pour la prise en charge des patients tabagiques (Dr Corry PAYET, Médecin généraliste et Médecin rédacteur Réseau Régional d'Addictologie – SAOME).



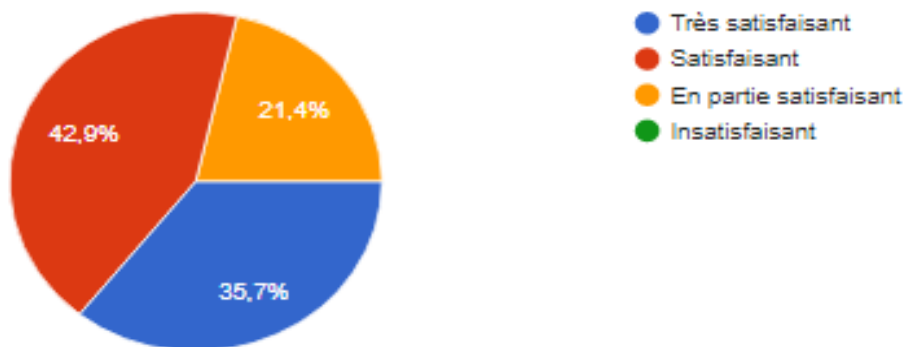


⇒ 54 appuis soit 305 heures d'accompagnement par l'ambassadrice

- Satisfaction de l'accompagnement de l'ambassadrice



- Satisfaction des outils Mois sans tabac



4.1.5. Suivre la mise en œuvre et évaluer

- Actions relayées sur Tabac Info Service

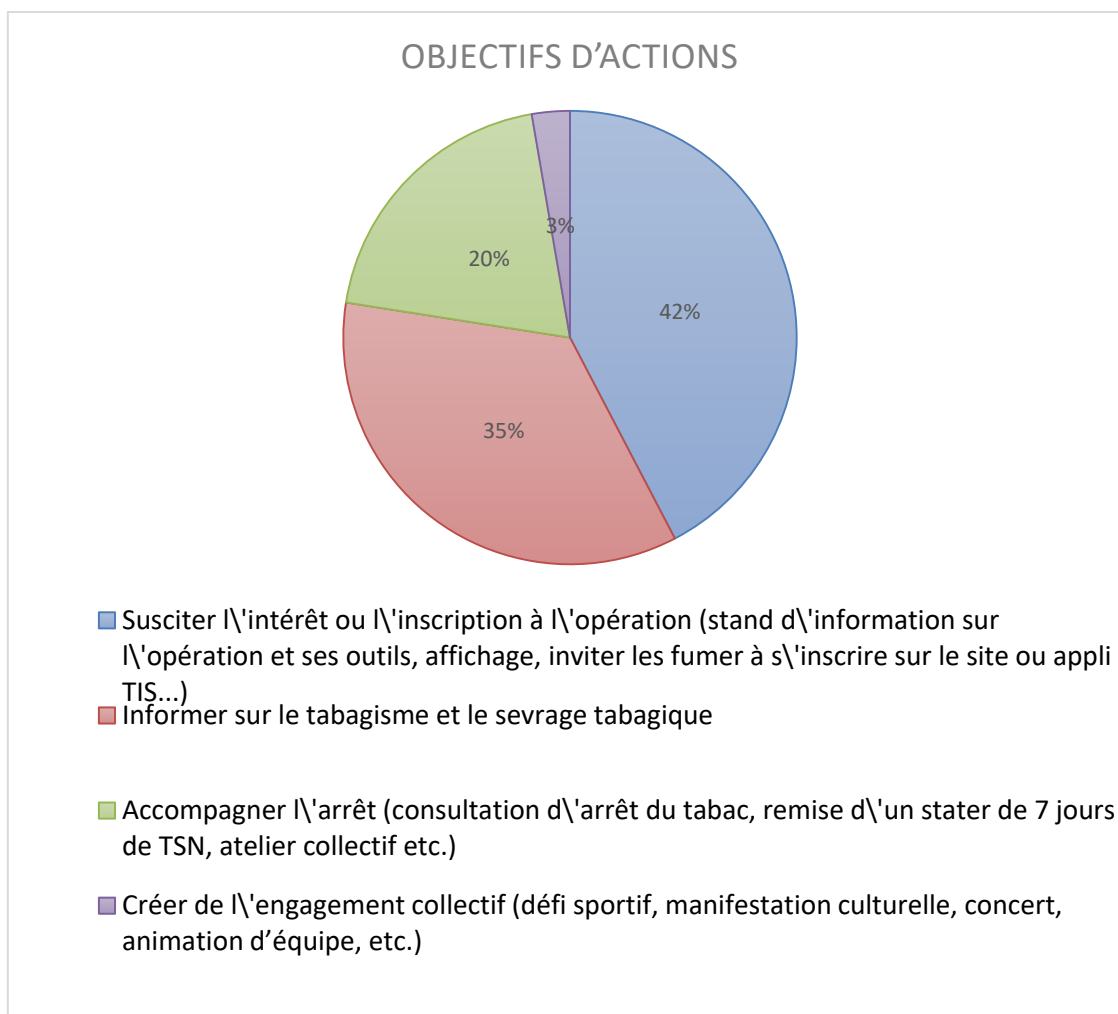
En l'absence de comité de pilotage, SAOME a assuré 10 réunions avec l'ARS OI afin d'optimiser le déploiement sur les départements de La Réunion et de Mayotte.

4.2. Types d'actions sur le département de La Réunion et Mayotte

➔ Mettre en place des actions au bénéfice des fumeurs et entourage

- 138 actions menées par les partenaires (120 pour La Réunion (vs 52 en 2016) vs 18 pour Mayotte) ;

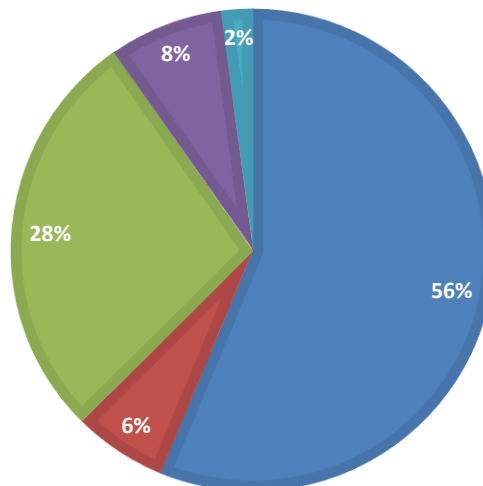
A La Réunion





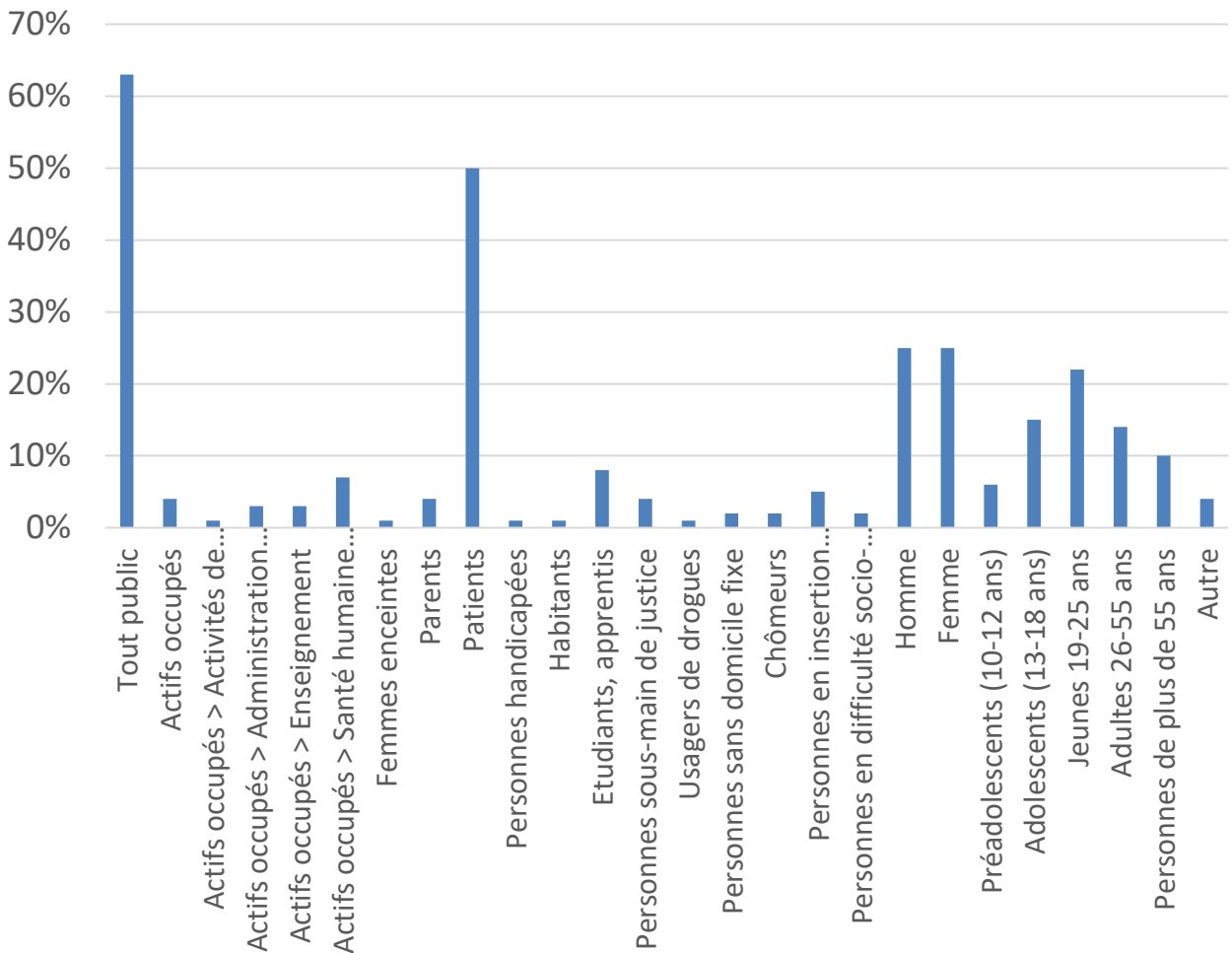
TYPE D' ACTIONS

- Affichage (papier ou virtuel), stand, distribution de documentation
- Réunion d'information, conférence
- Consultation individuelle ou collective pour le sevrage tabagique
- Atelier collectif (autre que consultation et réunion d'information)
- Manifestation événementielle



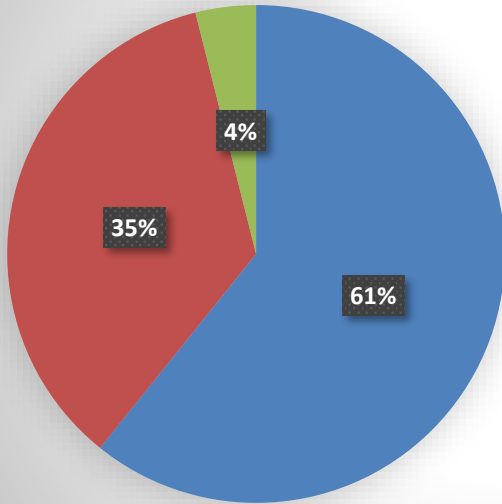


TYPE DE PUBLICS SENSIBILISES



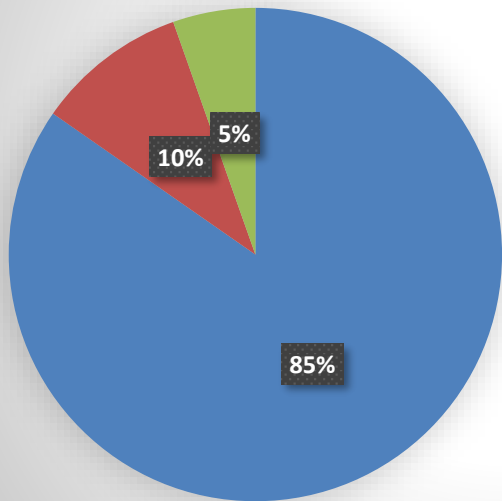
A Mayotte

Objectifs d'actions



- Susciter l'intérêt ou l'inscription à l'opération (stand d'information sur l'opération et ses outils, affichage, inviter les fumeurs à s'inscrire sur le site ou appli TIS...)
- Informer sur le tabagisme et le sevrage tabagique
- Accompagner l'arrêt (consultation d'arrêt du tabac, remise d'un stater de 7 jours de TSN, atelier collectif etc.)

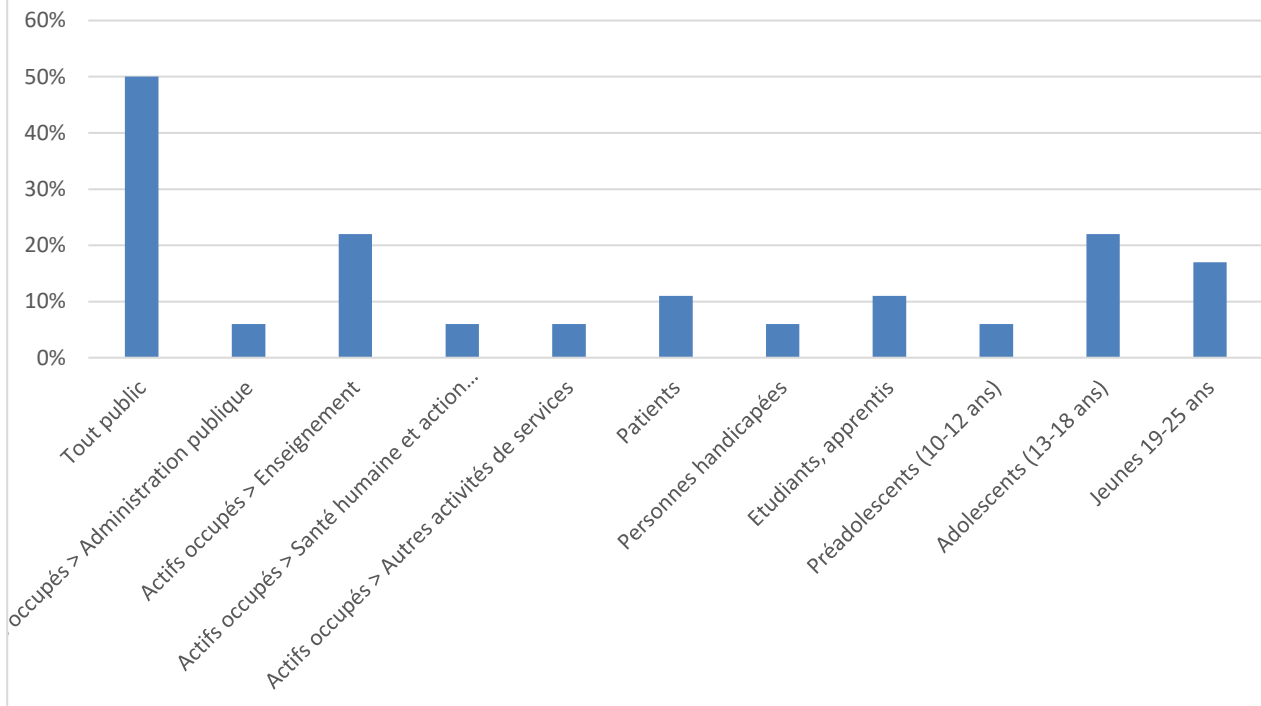
Type d'actions



- Affichage (papier ou virtuel), stand, distribution de documentation
- Réunion d'information, conférence
- Consultation individuelle ou collective pour le sevrage tabagique

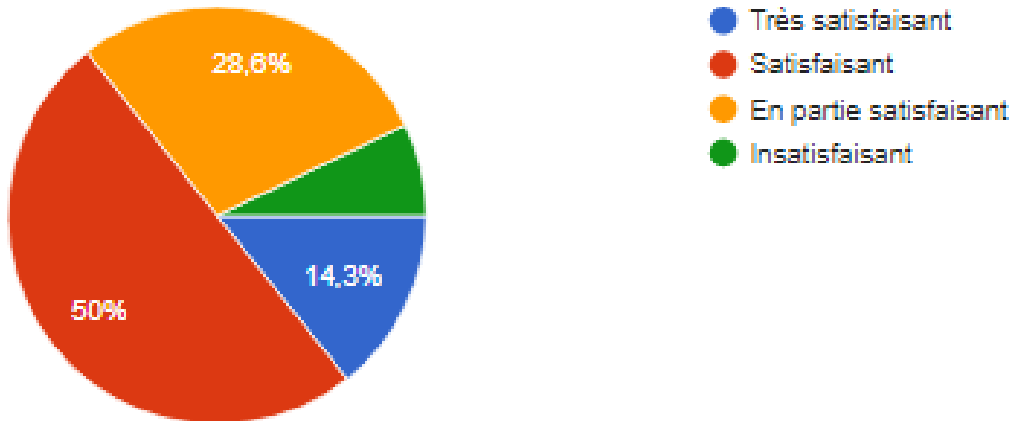


Type de public sensibilisé





- Satisfaction de l'action proposée par le partenaire

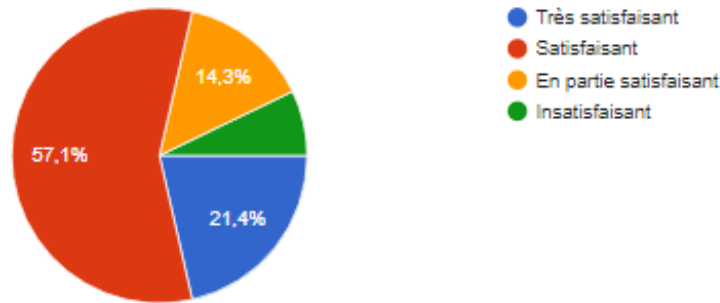


4.3. Nombre de fumeurs investis

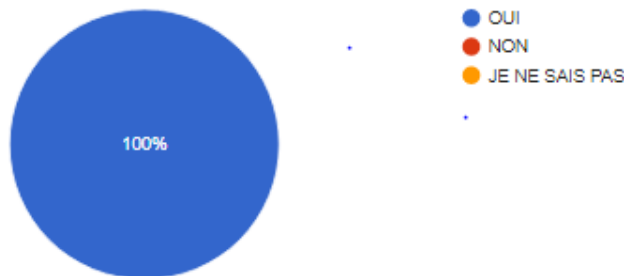
- Nombre de fumeurs inscrits à l'opération : (chiffre sous-estimé) :
 - 1341 fumeurs se sont lancés le défi d'arrêter de fumer (chiffre sous-estimé) (1304 pour La Réunion (-33%/2016) vs 37 pour Mayotte) ;
 - 1304 pour La Réunion = 963 inscrits sur TIS (Par eux même ou avec l'aide d'un partenaire ou l'ambassadeur) + 341 inscrits sur des listes d'émargement.

4.4. Point forts / points à améliorer

- Points positifs :
 - Nombre de partenaires impliqués dans le « Moi(s) Sans Tabac » ;
 - Implication +++ des partenaires ;
 - Nombre d'actions mises en place ;
 - Perception du dispositif par les partenaires ;
 - Le « Mois de novembre » est repéré par les partenaires ;
 - Dynamique Tabac sur le territoire ;
 - Satisfaction du Mois sans tabac 2017 :



- Partenariat envisagé en 2018 :



- Points à améliorer :

- Les canaux d'inscription / l'inscription des fumeurs :
 - ==> *Récupérer systématiquement les adresses mails ;*
 - ==> *Mieux connaître Tabac Info Service ;*
 - ==> *Mettre en place l'inscription en ligne en direct (pendant l'action) ;*
 - ==> *Améliorer la visibilité des ressources d'aide à l'arrêt.*
- L'accès aux pharmacies participantes (manque de visibilité) :
 - ==> *Fournir toutes les pharmacies en outils Mois sans tabac ;*
 - ==> *Créer un visuel spécifique pour les pharmacies affiliées au projet de l'URPS Pharmacien.*
- L'accès aux outils pour les professionnels libéraux prescripteurs :
 - ==> *Utiliser les services de la poste pour fournir les prescripteurs en outils Mois sans tabac.*
- La communication / médiatisation :
 - ==> *SPF envoie le plan média aux DOM en amont pour que les Ambassadrices puissent relayer + fortement au niveau régional, en tenant compte du décalage horaire.*

5. PERSPECTIVES 2018

- Poursuivre la mission d'ambassadeur Mois sans tabac Réunion / Mayotte selon les nouvelles modalités de convention (pluriannuelles) ;
- Réaliser deux enquêtes locales :
 - Une enquête qualitative auprès des PS formés au DPC ;
 - Une enquête auprès de 271 fumeurs (par l'URPS Pharmacien).
- Appui au bénéfice des professionnels de santé :
 - Agir tout au long de l'année (présenter Lib'sans tabac durant les évènements phares de La Réunion) ;
 - Mobiliser plus d'acteurs : permettre à TiP@santé (association des URPS 974) de venir faire la promotion de la consultation tabac en 1er recours dans les divers événements qui concernent cette cible, élaborer un calendrier des communiqués, relayer les actions par des flashes, être force de propositions sur les soirées interprofessionnelles.



L'Equipe de SAOME lors du séminaire annuel de la structure



FIN